



Formation

A quoi ressemble l'enseignement agricole en 2021 ?

« Comme chaque année, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a rendu public son portrait actualisé de l'enseignement agricole. Celui-ci se caractérise notamment par son offre de formations très large et son niveau d'insertion professionnelle particulièrement attractif. »

En 2020, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a consacré 1,84 milliard d'euros à l'enseignement agricole, soit 38 % de son budget total. Présent sur l'ensemble du territoire national, l'enseignement agricole français regroupe aujourd'hui 806 établissements scolaires dont 217 lycées agricoles publics, 368 maisons familiales rurales, 210 lycées agricoles privés et 11 centres médico-éducatifs. Il comprend également 17 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage et deux établissements d'enseignement à distance.

Des profils variés parmi les élèves

Plus de 190 000 élèves, étudiants et apprentis sont aujourd'hui scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole technique. À ceux-ci s'ajoutent environ 16 000 étudiants de l'enseignement supérieur long. Les établissements publics accueillent 39,5 % des élèves, 60 % des étudiants et 70 % des apprentis de l'enseignement agricole. Depuis 1975, l'enseignement agricole a vu ses effectifs progresser de plus de 65 %. Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi vu leurs effectifs tripler depuis 1975. Les filles représentent 45 % des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole et sont même majoritaires dans les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975. Toutefois en 2019, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre était de sexe féminin. Alors qu'en 1990, près

de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ce n'est aujourd'hui le cas que pour un élève sur dix. Les enfants d'employés et d'ouvriers sont désormais les plus représentés. Ils comptent à eux seuls pour 43 % des effectifs. L'enseignement agricole séduit par ailleurs des profils désireux de se former à l'international. En 2018-2019, quelque 24 952 mobilités ont été effectuées. Les apprentis optent à 87 % pour des expériences intra-européennes mais 6 % font le choix du continent américain, 4 % de l'Afrique et 2 % de l'Asie et de l'Océanie.

Un panel de formations accessible à tous

Un tiers des élèves de l'enseignement agricole suivent aujourd'hui des formations générales et technologiques allant de la 4^e aux classes préparatoires. Les deux tiers restants suivent des formations professionnelles (CAP agricole, bac professionnel, BTS). Les formations de la filière bac professionnel, de la 2^{ème} à la terminale, concentrent 46 % des élèves. Elles sont suivies par la filière générale et technologique du collège et du lycée, 32,1 % des élèves. Les BTS agricoles regroupent 12,8 % des effectifs devant les CAP agricoles, 8,7 %. Les effectifs restants étudient dans des classes préparatoires aux grandes écoles. La catégorie des services regroupe 42 % des élèves, suivie par la production, 35 %, l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement, 19 %, le pôle agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20 % des effectifs en 1975. Toutefois en 2019, seulement un apprenti de l'enseignement agricole sur quatre était de sexe féminin. Alors qu'en 1990, près



Manon Faivre-Roussel, étudiante en BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise et apprentie sur la ferme du fromager Dominique Dupérier à Jarsy (Savoie).

agricole représentait 8 % de l'ensemble des apprentis en France, en hausse de 8,6 % depuis 2010. Un tiers d'entre eux sont en CAP et BPA, un deuxième tiers préparent un baccalauréat et le dernier tiers relèvent de l'enseignement supérieur, préparant un diplôme à finalité professionnelle post-baccalauréat. Le secteur de la production agricole accueillait à lui seul 47 % des apprentis, quand 36 % se préparent aux métiers de l'aménagement des espaces et 5 % se forment dans la filière agroalimentaire.

Un taux net d'emploi qui peut frôler les 100 %

En 2019, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a délivré près de 80 000 diplômes, allant du CAP agricole au brevet de technicien supérieur agricole (BTS). Au cours des trois années suivant l'obtention de leur CAP agricole, baccalauréat professionnel agricole ou BTS, près de six diplômés sur dix ont poursuivi des études. Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure se révèle l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76 % des titulaires d'un CAP agricole, 86 % des bacheliers et 92 % des diplômés du BTS sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés du BTS sont à 62 % en CDI contre 46 % pour les bacheliers et 38 % pour les titulaires de CAP agricoles. 84 % des ingénieurs entrés dans la vie active sont en emploi six mois après leur sortie de l'école.

Les diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage comptent parmi les profils les plus recherchés, en témoigne un taux net d'emploi de 91 % un an après la sortie de l'école. Quelques spécialités parviennent à tirer leur épingle du jeu en matière d'insertion professionnelle : le taux d'emploi net atteint 99 % pour les diplômés du BTS Génie des équipements agricoles, 97 % pour les diplômés en agronomie - productions végétales mais aussi 94 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel agricole technicien en expérimentation animale et en agroéquipement. ■

Pierre Garcia

Source : Portrait de l'enseignement agricole, édition 2021 - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

AUDITION /

La profession devant le Sénat

Gilbert Guignand et François Beaupère ont été auditionnés par le Sénat le 12 mai 2021 dans le cadre de la mission d'information sur l'enseignement agricole. Extraits.

Gilbert Guignand, secrétaire adjoint de l'APCA* et président de la chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes.

« Cette mission parlementaire est importante pour faire avancer nos formations car les évolutions de nos métiers demandent chaque jour des compétences nouvelles. Nous avons besoin de chefs d'entreprise mais aussi de salariés, de techniciens, d'ingénieurs... L'agriculture, ça ne démarre pas le jour où on sème un grain de blé et ça se termine dans l'assiette du consommateur. Nous sommes attachés à ce que l'enseignement agricole reste sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Cela serait une catastrophe si il rejoignait le ministère de l'Éducation nationale. La chance que nous avons aujourd'hui, c'est d'avoir de l'enseignement public, privé et des Maisons familiales rurales (MFR) qui répondent aussi aux jeunes en échec scolaire en leur proposant de la pratique. L'ensemble de ces configurations arrive à répondre à une grande majorité de jeunes qui veulent apprendre l'agriculture. C'est une force ! Autre point important : le moment du choix de l'orientation des jeunes. C'est quand les élèves sont en 4^e ou en 3^e qu'il faut pouvoir leur parler des métiers de l'agriculture. En Auvergne, nous avons le Mondial des métiers. A cette occasion, les jeunes peuvent rencontrer les professionnels et s'intéresser aux différentes filières. C'est en parlant de nos métiers avec passion qu'on arrivera à convaincre les jeunes de venir nous rejoindre. »

François Beaupère, 2^e vice-président de l'APCA et président de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire

« Nous sommes face collectivement à un enjeu phénoménal puisque nous sommes dans une sorte de baby-boom qui touche à la fois les chefs d'exploitation mais également la masse de salariés, qu'ils soient dans la production, la transformation ou les services. Nous partageons avec le ministère de l'Agriculture une obligation de recruter des personnes formées. Il est important pour nous que toutes les forces de l'orientation aient la capacité de proposer l'enseignement agricole comme étant un enseignement accessible et souhaitable pour un grand nombre de jeunes. En somme : qu'il ne soit pas une roue de secours en matière d'orientation. Nous pouvons offrir des métiers qualifiés et avons un enjeu à relever par la formation continue, l'alternance et l'apprentissage. Il faut qu'on accompagne tous ces apprentis dans un esprit d'ouverture qui leur permette d'être autonomes plus que de rester sur leurs acquis. L'agronomie ne s'apprend pas que dans un livre mais aussi sur le terrain. C'est la force de l'agriculture. Soit primordial : nous militons pour accueillir un grand nombre de jeunes filles en agriculture. L'enseignement agricole doit continuer à leur ouvrir les portes. »

Propos recueillis par Pierre Garcia

Alison Pelotier

* Assemblée permanente des chambres d'agriculture.



Le profil des élèves inscrits dans l'enseignement agricole évolue progressivement au fil des années.

ENTRETIEN / En février dernier a été lancée par le Sénat une mission d'information intitulée « l'enseignement agricole, outil indispensable au cœur des enjeux de nos filières agricoles et alimentaires ». Présentation des enjeux de cette mission par son président, le sénateur (LR) du Puy-de-Dôme, Jean-Marc Boyer.

« Trouver des solutions avec l'ensemble du monde agricole »

Pourquoi le Sénat a-t-il décidé de se pencher sur le sujet de l'enseignement agricole ?

Jean-Marc Boyer : « L'initiative est venue du groupe RDSE auquel appartient Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde et rapporteuse de cette mission d'information. Elle se compose de vingt-trois membres, tous bords politiques confondus. L'objectif de cette mission d'information est de mieux évaluer l'importance de l'enseignement agricole dans l'ensemble du système éducatif français et d'explorer des pistes qui permettront d'accroître encore son rôle au cœur des territoires. L'un des dangers aujourd'hui est que l'Éducation nationale a de plus en plus tendance à prendre des crédits destinés à l'enseignement agricole. Nous souhaitons que l'enseignement agricole soit sanctuarisé, qu'il garde sa singularité et ses spécificités territoriales. »

Quels sont les principaux chantiers auxquels est confronté l'enseignement agricole ?

J-M. B. : « Le chantier de l'orientation est l'une de nos principales préoccupations. La valorisation de l'enseignement agricole, que ce soit au niveau des élèves, de leurs parents mais aussi des enseignants de l'Éducation nationale demeure aujourd'hui centrale. Les filières de l'enseignement agricole ne sont pas assez connues, les parents sont souvent mal renseignés. Cette revalorisation doit être accompagnée de décisions budgétaires plus ambitieuses et l'objectif de cette mission est justement de donner des orientations pour le vote du budget 2022. L'enjeu, c'est celui de l'installation. Aujourd'hui, à peine 10 % des élèves de l'enseignement agricole sont des



Jean-Marc Boyer, sénateur (LR) du Puy-de-Dôme et président de la mission d'information du Sénat sur l'enseignement agricole.

enfants d'agriculteurs. Le soutien à l'enseignement agricole doit permettre d'y remédier, tout comme il doit permettre d'accompagner les élèves vers la transition agroécologique, le développement des circuits courts et le travail sur le bien-être animal. »

Où en est aujourd'hui le travail de la mission d'information du Sénat ?

J-M. B. : « Nous avons déjà réalisé de nombreuses auditions et un certain nombre de déplacements. Nous nous sommes par exemple rendus en Gironde pour visiter une MFR, un lycée d'enseignement

agricole et Bordeaux sciences agro. L'objectif est de trouver des solutions avec l'ensemble du monde agricole, c'est pourquoi nous avons aussi auditionné les représentants du réseau Cneap, la Draaf, la directrice générale de l'enseignement et de la recherche, Mme Valérie Baduel, mais aussi les syndicats agricoles. Des élèves et anciens élèves seront également auditionnés pour tirer des conclusions sur les difficultés d'orientation vers les filières de l'enseignement agricole à partir de la 3^e. Il faut aujourd'hui trouver une nouvelle manière d'appréhender l'orientation des élèves. Cet enjeu est crucial car l'agriculture est un vrai creuset d'emploi. »

Sur quoi pourrait déboucher cette mission d'information ?

J-M. B. : « Nous souhaitons initialement rendre nos conclusions en juin mais nous sommes aujourd'hui pris par les élections départementales et régionales et des projets de loi comme la loi climat. Nous avons donc décidé de rendre notre rapport en septembre. Les dernières auditions que nous réaliserons seront celles des ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, mais aussi du ministre de l'Agriculture, M. Julien Denormandie. L'objectif final est de rendre un rapport qui permette d'identifier les points sur lesquels il faudra avoir une action forte lors du vote du prochain budget. L'enseignement agricole ne sera peut-être pas au centre de la prochaine élection présidentielle mais nous devons lui redonner la place qu'il mérite. »

RECRUTEMENT / Dans le cadre du plan France Relance, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé mi-avril une campagne de communication #CestFaitPourMoi. Objectif : valoriser les formations de l'enseignement agricole et recruter de nouveaux élèves pour la rentrée 2021.

L'enseignement agricole innove pour attirer de nouveaux élèves

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a trouvé un moyen efficace pour sensibiliser les élèves (13-17 ans) à l'enseignement agricole, avec le « hashtag » : #cestfaitpourmoi. La campagne de communication digitale (Instagram, TikTok, Snapchat, Youtube, Twitch) s'adresse aux collégiens, parents, enseignants et conseillers d'orientation, pour montrer la diversité des formations dans les secteurs agricoles, avec l'ambition de créer de nouvelles vocations et de répondre aux besoins en compétences des filières d'emploi. Sur Instagram et sur le site laventureduivant.fr, les élèves de l'enseignement agricole s'adressent directement au public pour témoigner. « C'est nos meilleurs relais », signale Matthieu Prévost, chef d'établissement de l'EPLEFPA Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie), qui avait déjà proposé une campagne « Invite ton pote » afin d'encourager les étudiants à communiquer.

En quête de reconnaissance « L'agriculture manque de bras, c'est une certitude. Mais aujourd'hui, l'enseigne-



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a trouvé un moyen efficace pour sensibiliser les élèves (13-17 ans) à l'enseignement agricole, avec le « hashtag » : #cestfaitpourmoi.

ment agricole manque aussi de reconnaissance. Il y a un travail fort à faire pour communiquer davantage sur la diversité des filières agricoles », poursuit-il. Alors qu'une baisse de 2,5 % des élèves a été observée à la rentrée 2020-2021, l'heure est à l'optimisme. « Nous sommes en ordre de marche pour accueillir de nouveaux élèves et faire évoluer notre carte de formations par le biais d'ouvertures de classes, pour répondre aux besoins

des territoires et des filières », annonce Nathalie Prudon-Desgouttes, cheffe du service formation à la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes. En mai dernier, les ministres de l'Éducation nationale et de l'Agriculture ont présenté conjointement une feuille de route visant à contribuer à la valorisation des formations et métiers liés à l'agriculture, au paysage, à la forêt et à l'agroalimentaire. « Cela va permettre

de faire découvrir les métiers agricoles au travers d'actions éducatives dans les collèges et lycées, en proposant notamment des visites d'exploitations agricoles », poursuit la responsable formation.

Résilience face à la crise

Pour attirer de nouveaux candidats en période de Covid-19, les établissements ont dû s'adapter en proposant des visites virtuelles et des rendez-vous individuels. « Ce nouveau fonctionnement risque de perdurer dans le temps, puisque cela nous permet d'être au plus près des attentes des jeunes », explique Pierre Millet, directeur de la fédération régionale des MFR d'Auvergne-Rhône-Alpes. À l'EPLEFPA Contamine-sur-Arve aussi, ce besoin d'adaptation a donné entière satisfaction : « nous avons pu revoir notre organisation et améliorer notre accueil », se réjouit Matthieu Prévost. Le recours au numérique a aussi été d'un grand secours, « même s'il est difficile, à travers des écrans, de retransmettre les ambiances d'un établissement », note ce dernier. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour évoquer les taux de remplissage : « nous sommes dans l'expectative puisque nous n'avons pas les mêmes indicateurs

que les années précédentes, ni le même lien avec les candidats ». Malgré tout, la crise du Covid-19 a semblé-t-elle eu un impact sur le « retour au vert ». « Nous avons été vigilants, notamment sur les formations adultes, pour éviter que certaines personnes ne se précipitent trop vite vers un projet non abouti. Une étude d'attractivité réalisée sur Google, sur l'emploi en agriculture et l'enseignement agricole ces cinq dernières années, a montré des recherches relativement stables, avec un gros pic durant l'été 2020, qui est retombé en octobre. Cela montre la curiosité, l'attrait des formations agricoles. A nous de transformer l'essai dans les prochaines années », annonce Matthieu Prévost. « La crise a changé le regard sur les métiers manuels, de première ligne, des essentiels », ajoute Pierre Millet. Si certains secteurs professionnels sont toujours un peu sous pression (services à la personne, bâtiments, maintenance), d'autres font l'objet d'une forte demande (restauration). Quant aux sondages effectués auprès des MFR de la région sur les métiers agricoles, la rentrée scolaire 2021-2022 s'annonce plutôt satisfaisante. ■

Amandine Priotel